

# Le Glossaire de la Bourse de Tunis



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

# A

## Actif sans risque

L'actif sans risque a des flux certains car son émetteur ne peut pas faire faillite (un Etat solvable).

## Action

Valeur mobilière représentant une part de capital d'une société. Elle confère à son détenteur la qualité d'associé. Ce dernier a droit à l'information, aux dividendes, au vote,...

## Actions nouvelles gratuites

Actions créées lors d'une augmentation du capital social par incorporation de réserves et attribuées gratuitement aux actionnaires actuels.

## Actions nouvelles souscrites

Actions créées lors d'augmentations de capital en numéraire et souscrites par les détenteurs des droits de souscription.

## Action à Dividende Prioritaire (ADP)

L'Action à Dividende Prioritaire est une action qui bénéficie d'une priorité lors de la distribution de dividendes, mais en contrepartie ne donne pas à son détenteur le droit de vote aux assemblées des actionnaires. Le dividende prioritaire ne peut être inférieur à un pourcentage du nominal de l'action qui en est dotée, et déterminé lors de son émission.

## Action de concert

Accord conclu entre des personnes, en vue soit d'acquérir ou de céder des titres conférant des droits de vote, soit de mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis d'une société.

## Ajustements du cours

L'ajustement du cours d'une action a lieu mécaniquement lors d'opérations sur le capital modifiant pour des raisons techniques sa valeur, comme par exemple la distribution d'actions gratuites ou l'augmentation de capital en numéraire.

## Amortissement d'un emprunt

On appelle amortissement d'un emprunt, son remboursement.

## Annuité

L'annuité d'un emprunt correspond à la trésorerie déboursée annuellement pour le remboursement de la dette et la charge d'intérêt.

## Appel public à l'épargne

Sollicitation du public en vue de lui céder des titres pour mobiliser des ressources.

## Arbitrage

Réalisation d'opérations d'achats et de ventes entre différents marchés en vue de tirer profits des écarts de cours.

## Assemblée Générale Ordinaire (ou AGO)

Réunion annuelle des actionnaires. Cette assemblée traite des questions ordinaires de la société, notamment l'affectation du résultat.

## Assemblée Générale Extraordinaire (ou AGE)

Réunion des actionnaires pour des questions autres que les événements ordinaires de la société (modification de l'objet social, fusion, ...).

## Assimilation des actions

A la date de distribution des dividendes, la différence de jouissance entre les actions anciennes et les actions nouvelles est automatiquement éliminée et les actions nouvelles sont assimilées aux actions anciennes et deviennent identiques.

## Assimilation d'une émission

Réalisation d'une émission (souvent obligataire) présentant les mêmes caractéristiques que des émissions passées (même durée résiduelle, même coupon, même échéancier, même prix de remboursement, mêmes garanties). Le but est de n'avoir qu'un seul « gisement » de titres, plus liquide pour un montant global plus élevé.

## Augmentation de capital

Opération consistant à augmenter le capital social d'une entreprise par le biais de la création d'actions nouvelles ou par augmentation du nominal des actions anciennes.

## Augmentation de capital par voie de souscription en numéraire

Le montant de l'augmentation majoré d'une prime d'émission est sollicité auprès des investisseurs.

## Augmentation de capital par incorporation de réserves

Le montant de l'augmentation est prélevé des réserves de la société et rajouté à son capital.

## Avis d'opéré

Avis communiqué obligatoirement par chaque intermédiaire en bourse à son client à l'occasion de chaque transaction effectuée pour le compte de ce dernier en bourse.

## B

### Bénéfice distribuable

Bénéfice susceptible d'être distribué aux actionnaires. Il correspond à : Résultat net de l'exercice +/- report à nouveau - réserves

### Bénéfice par action (BPA)

Il s'agit du bénéfice net divisé par le nombre d'actions composant le capital.

### Bêta

Coefficient de volatilité ou de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché.

### Bloc de contrôle

Bloc de titres conférant le contrôle majoritaire en droits de vote dans une société faisant appel public à l'épargne.

### Bons de Trésor Assimilables (BTA)

Bons à moyen et long terme d'une durée égale ou supérieure à deux ans émis par l'Etat par voie d'adjudications.

Les BTA sont émis pour un nominal de 1000 dinars et un taux d'intérêts fixe. Le paiement des intérêts est effectué annuellement à terme échu et le principal est remboursé une seule fois à l'échéance. Les nouvelles émissions de BTA peuvent être rattachées à des émissions antérieures : c'est le principe d'assimilation qui permet de réduire le nombre de lignes de BTA existants. Les BTA sont négociables en bourse.

### Bourse

La Bourse est un marché où s'échangent des instruments financiers (actions, obligations,...).

### Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Entreprise assurant la gestion du marché tunisien des valeurs mobilières.

### Bulle spéculative

Forte hausse des cours d'un titre, d'un secteur ou d'un indice, non liée à la croissance réelle de l'économie.

# C

## Capital risque

Les sociétés de capital risque investissent dans des entreprises nouvelles ou en croissance qui ont un potentiel de développement important mais aussi un risque tout aussi important.

## Capitalisation boursière

La capitalisation boursière d'une entreprise correspond à sa valeur boursière. Elle se calcule en multipliant le nombre des actions d'une entreprise par le dernier cours de bourse.

## Capitaux échangés

Total des montants des transactions effectuées sur un titre pendant une période donnée.

## Capitaux propres

Les capitaux propres correspondent aux :

- capital social
- bénéfice de l'exercice
- réserve légale
- autres réserves
- etc.

Le passif du bilan définit l'origine des ressources, et l'actif du bilan, l'emploi de ces mêmes ressources.

## Carnet d'ordres

Dans un marché centralisé comme la bourse de Tunis, le carnet d'ordres recense tous les ordres de bourse afférents à un titre financier. Cette centralisation permet de confronter l'offre et la demande. Seules les sociétés intermédiaires en bourse ont la possibilité d'inscrire des ordres dans le carnet d'ordres tenu par la bourse de tunis.

## Certificat d'Investissement (CI)

Résultant de la scission d'une action, le Certificat d'Investissement n'en représente que les droits pécuniaires. Son titulaire est privé du droit au vote qui fait l'objet d'un titre distinct ou Certificat de droit de vote.

## Certificat de Droit de Vote (CDV)

Le certificat de droit de vote représente les droits autres que pécuniaires attachés à l'action et notamment celui du vote lors des assemblées.

## Chef de file

Dans une opération de placement de titres, l'établissement chef de file est responsable de la préparation et de l'exécution de l'opération

## Coefficient d'ajustement

Le coefficient d'ajustement permet de comparer les cours d'une action avant et après une opération modifiant techniquement la valeur de l'action. Par exemple, pour une d'actions gratuites, les cours avant opération devront être multipliés par  $N / (N + N')$ , avec N le nombre d'actions anciennes et N' le nombre d'actions créées pour pouvoir être comparés avec les cours après opération.

## Compte d'Epargne en Actions (CEA)

C'est un compte alimenté par des dépôts destiné à l'acquisition d'actions à hauteur de 80% de sociétés cotées en bourse et de bons de trésor assimilables à hauteur de 20%. Il permet de bénéficier d'une déduction de la base imposable du montant investi dans la limite de 20 000 dinars par an à condition de bloquer ledit montant jusqu'à la fin de la cinquième année suivant celle du dépôt.

## Compte titres

Compte ouvert chez une banque ou un intermédiaire en bourse en vue de détenir des valeurs mobilières. Toute transaction en bourse s'effectue à travers un compte de titres.

## Conseil du Marché Financier (CMF)

Le CMF est l'autorité de contrôle du marché financier tunisien.

## Corporate governance

Voir gouvernement d'entreprise

## Cotation

Fixation d'un cours d'une valeur suite à l'échange de titres.

## Cotation au pied de coupon

Terme utilisé pour exprimer la cotation d'une obligation en pourcentage de son nominal, sans tenir compte du coupon couru.

## Cotation en continu

C'est un mode de cotation qui permet la réalisation de transactions tout au long de la séance de bourse. Chaque nouvel ordre saisi pendant la séance peut provoquer immédiatement une nouvelle cotation dès lors qu'il existe des ordres de sens inverse compatibles.

## Cotation au fixing ou à un moment donné

Ce mode comporte une phase d'accumulation d'ordre suivie, à un instant donné, par la confrontation de l'ensemble des ordres ainsi accumulés afin de déterminer le cours d'équilibre permettant de maximiser le nombre de titres échangés.

## Cote de la Bourse

Compartiments où sont négociés les titres qui répondent aux conditions d'admission prévues par la réglementation boursière. La cote comprend deux marchés pour les titres de capital (marché principal et marché alternatif) et un marché obligataire.

### Coupon couru

Le coupon couru d'une obligation correspond à la fraction d'intérêt annuel écoulé.

### Coupon zéro

Une obligation dite à coupon zéro est une obligation dont les intérêts sont versés au terme de l'emprunt après avoir été capitalisés (réinvestis par intégration dans le capital prêté).

### Courbe des taux

La courbe des taux permet de visualiser la relation existante entre les valeurs des taux d'intérêt et leurs termes.

### Cours de clôture

Dernier cours d'un titre lors d'une séance de bourse.

### Cours d'ouverture

Premier cours d'une valeur lors d'une séance de bourse

### Cours Théorique d'Ouverture (CTO)

Pendant la période de pré-ouverture, la confrontation des ordres d'achat et de vente donne lieu à la détermination et l'affichage d'un cours d'équilibre provisoire (CTO). Celui déterminé à la fin de cette phase servira comme cours d'ouverture de la séance

### Cours de référence

C'est le cours de clôture ou le dernier seuil de réservation franchi lors de la séance de la veille et qui va servir au calcul des seuils de variation de la séance du jour.

## D

### Date de jouissance d'un titre financier

La date de jouissance d'un titre est la date à partir de laquelle les intérêts (pour une obligation) ou les dividendes (pour une action) commencent à courir.

### Dettes subordonnée

Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires).

### Déclaration de franchissement des seuils de participation

En Tunisie, lorsque une personne physique ou morale arrive à détenir directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société FAPE, elle est tenue de déclarer à la Bourse et au CMF dans un délai maximum de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de seuil, le nombre de titres et de droits de vote qu'elle vient de détenir

## Déclaration d'une transaction en bourse

Elle est obligatoire lorsqu'elle a lieu entre des personnes non résidentes et portant sur des valeurs mobilières et produits financiers émis par des sociétés non résidentes de droit tunisien. Ce type d'opération est déclarée au lieu de doit être déclarée sans frais à la bourse des valeurs mobilières de tunis.

## Décote

Il y a décote sur un titre financier lorsque les marchés ne sont pas totalement efficaces, c'est à dire lorsque la valeur de marché de ce titre est inférieure à sa valeur actuelle.

## Décote d'introduction en bourse

Lors d'une introduction d'une société en bourse, le cours du titre peut être fixé à une valeur inférieure à sa valeur réelle afin d'inciter les investisseurs à souscrire au titre.

## Délit d'initié

Terme désignant le fait d'utiliser une information privilégiée dans le but de réaliser des bénéfices substantiels.

## Dénouement des opérations boursières

Lorsque le vendeur de titres en bourse perçoit le montant de ladite vente et l'acheteur voit transférer les titres à son actif.

## Détachement de dividende

Opération pendant laquelle le dividende se détache de l'action. Le dividende est alors perçu par l'actionnaire, et l'action perd l'équivalent sur le niveau de son cours.

## Distribution d'actions gratuites

La distribution d'actions gratuites est une opération qui n'a pas d'incidence sur la valeur des capitaux propres de l'entreprise. Elle résulte d'une augmentation du capital social par incorporation des réserves. La valeur de l'action se trouve techniquement ajustée par un coefficient égal au rapport entre le nombre d'actions anciennes sur le nombre d'actions après l'opération. Au total, à l'issue d'une distribution d'actions gratuites, la société a plus d'actions qui valent unitairement moins cher. Elle permet, en réduisant la valeur unitaire de l'action, de faciliter son achat ou sa vente et s'accompagne souvent d'une meilleure liquidité.

## Distribution de dividendes - ratio ou taux

Le taux de distribution du dividende représente le pourcentage du bénéfice de l'exercice distribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

## Dividende

Rémunération versée chaque année par la société à l'actionnaire. Chaque année, la société fixe la part des bénéfices qui pourra être distribuée. En règle générale, la société ne versera de dividendes que si elle réalise des bénéfices. Le dividende peut être versé en cash ou bien en actions.

## Dividende prioritaire

Se dit d'un dividende versé aux détenteurs d'actions à dividende prioritaire ou ADP. Les dividendes prioritaires ne peuvent être inférieurs à un pourcentage du nominal déterminé lors de leur émission ou inférieurs au premier dividende au cas où il est prévu par les statuts de la société. Ils sont prélevés sur le bénéfice distribuable avant toute affectation.

## Division du nominal

La division du nominal est une technique permettant par le biais de la division de la valeur nominale de l'action de multiplier le nombre de titres composant le capital d'une société.

## Document de référence

Document enregistré auprès du CMF et actualisé chaque année et ce, indépendamment des opérations d'émission et d'admission des titres. Il comporte toutes les informations prévues pour l'établissement du prospectus sauf celles portant sur les caractéristiques des titres devant être admis ou émis. Lors d'une opération d'admission ou d'émission de titres, il suffit à l'entreprise concernée de rajouter audit document juste la description de cette opération pour satisfaire à l'obligation de l'établissement d'un prospectus.

## Droit Préférentiel de Souscription

Valeur mobilière permettant à son détenteur de souscrire une quantité déterminée d'actions nouvelles souscrites selon une parité prédéfinie. Généralement, lors des augmentations de capital en numéraire, un droit de souscription est détaché de chaque action ancienne. Ces droits sont négociables en bourse pendant une période dite de souscription après laquelle leur valeur devient nulle.

Exemple : Si la parité est de 5 actions nouvelles pour 26 actions anciennes, toute personne pourra souscrire 5 actions nouvelles en échange de 26 droits de souscriptions en plus du prix de souscription des 5 actions nouvelles.

## Droit d'attribution

Valeur mobilière permettant à son détenteur de les céder en bourse ou de les convertir en actions nouvelles gratuites selon une parité prédéfinie. Les droits d'attribution sont exercés lors des augmentations de capital par incorporation de réserves.

Exemple : Si la parité est de 1 actions nouvelles pour 10 actions anciennes, toute personne pourra obtenir gratuitement une action nouvelle en échange de 10 droits d'attribution.

## Droit de vote

Droit attribué à chaque porteur d'actions ordinaires et qui lui confère le droit de voter lors des assemblées générales d'actionnaires.

## Duration

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

## E

### Emettre des actions

Créer et offrir des titres sur le marché financier afin de procurer à l'émetteur de nouveaux fonds. Une émission d'actions par exemple peut prendre plusieurs formes, offre à prix ferme (OPF), offre à prix minimal (OPM), placement privé auprès d'un nombre limité d'investisseurs.

### Emprunt convertible

Emprunt pouvant être remboursé autrement qu'en numéraire. Ainsi un emprunt convertible en actions peut-il à l'échéance être remboursé en numéraire ou converti en actions et ce, au choix de l'investisseur.

### Etat de résultat

Document comptable récapitulant l'ensemble des opérations effectuées par une entreprise permettant de dégager le résultat de l'entreprise.

## F

### Flottant

Correspond aux titres de capital diffusés dans le public et non stables, c'est-à-dire susceptibles d'être échangés sur le marché boursier.

### Flow back

Vente massive de titres immédiatement après une opération de placement de titres.

### Fonds commun de créance

Le fonds commun de créance est un véhicule permettant la titrisation des créances bancaires. Il reçoit des créances cédées par des établissements de crédit qu'il finance en émettant des parts auxquels souscrivent des investisseurs.

### Fonds Commun de Placement ou FCP

Le FCP est une copropriété de valeurs mobilières dont les parts sont émises et rachetées à la demande des porteurs.

### Frais de bourse

Montant des frais prélevés lors de l'achat ou la vente de titres. Synonyme de frais de courtage.

### Franchissement des seuils de participation

(Voir déclaration de franchissement des seuils de participation)

## Fonds de Garantie de Marché (FGM)

Un fonds de garantie de marché constitué par les intermédiaires en bourse, est mis en place pour se prémunir contre toute défaillance en titres ou en espèces d'un intermédiaire en bourse.

## Fusion

Opération par laquelle deux sociétés réunissent leurs actifs dans le but de constituer un ensemble plus profitable. Selon le type de fusion, il peut y avoir ou non création d'une entité juridique nouvelle.

## Fusion Absorption

Opération par laquelle deux sociétés réunissent leurs actifs dans le but de constituer un ensemble plus profitable. La fusion absorption voit la disparition de l'une des deux entités, au profit de l'autre.

# G

## Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise ou corporate governance est un code de conduite qui cherche à réencadrer les pouvoirs décisionnels des dirigeants afin que ceux-ci ne s'attribuent pas des privilèges au détriment des actionnaires, des créanciers... voire plus généralement de la Société

## Green shoe

La technique dite greenshoe, du nom de la première entreprise l'ayant utilisée, permet de réguler le cours de bourse d'une action au moment de son introduction en bourse. L'entreprise donne à la banque introductrice l'option d'acheter une quantité de titres supérieure à ce qui était initialement prévu. Si la demande de titre est forte, la banque pourra ainsi allouer plus de titres aux investisseurs en exerçant son option. Dans le cas opposé, la banque n'exerce pas son option et achète les titres dont elle a besoin sur le marché ce qui a pour effet de maintenir les cours.

# H

## Hedge funds

Les hedge funds, contrairement à leur nom qui signifie couverture, sont des fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative.

## Holding

Société dont l'actif se compose principalement de titres d'une autre société. Le holding est souvent utilisé pour permettre à un groupe d'investisseurs de contrôler une entreprise.

## Hors cote

Compartiment de marché de la bourse des valeurs mobilières de Tunis réservé à la négociation des titres de sociétés faisant APE et non admis à la cote de la bourse.

# I

## Incorporation de réserves

Opération financière par laquelle on incorpore des réserves au capital de l'entreprise.

## Indice

Indicateur boursier permettant de mesurer le rendement moyen de l'échantillon des valeurs qui le composent. Le rendement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis est estimé à l'aide de deux indices : l'indice TUNINDEX et l'indice BVMT. A partir de l'année 2006, la BVMT a entamé la publication des indices sectoriels permettant de mesurer les rendements sectoriels des valeurs cotées.

## Indice TUNINDEX

Indice de référence de la Bourse de Tunis. C'est un indice de capitalisation, publié à partir du 1<sup>er</sup> avril 1998 avec une base 1000 au 31 décembre 1997. C'est un indice général regroupant toutes les valeurs cotées à l'exception des sociétés d'investissement et des sociétés dont l'ancienneté dans la cote est inférieure à six mois.

## Indice BVMT

Il a été créé en septembre 1990, avec une base égale à 100 qui a été ajustée à 465,77 en mars 1998. L'indice BVMT est composé actuellement des valeurs cotées les plus liquides du marché à l'exception des sociétés d'investissement et des sociétés dont l'ancienneté dans la cote est inférieure à six mois.

## Intermédiaire en bourse

Société de bourse ayant reçu l'agrément du CMF pour agir pour le compte de ses clients ou pour son propre compte directement sur le marché.

## Intérêts courus

A une date donnée, c'est la fraction de l'intérêt annuel écoulé sur un titre de dette.

## Introduction en bourse

Opération consistant à introduire une société à la Bourse pour permettre la cotation de ses titres. Une introduction en Bourse se matérialise par l'inscription à la cote des actions d'une société donnée.

## Investisseur (Comportement de l')

Il existe trois comportements possibles pour un investisseur sur les marchés financiers : la spéculation ou prise de risque, la couverture ou limitation des risques et enfin l'arbitrage qui exploite les déséquilibres de marché.

## J

### Jouissance en dividendes

Faculté rattachée à l'action portant sur le montant du dividende qui sera perçu à la fin de l'année.

## K

### Krach

Chute brutale de l'ensemble des valeurs de la cote.

## L

### Libération du capital

Au moment de la constitution d'une société ou des augmentations de capital en numéraire, le montant souscrit par les actionnaires peut être versé intégralement ou partiellement, on parle alors de libération totale ou partielle du capital.

### Levier

Le levier financier d'une entreprise est le rapport de son endettement net sur le montant de ses capitaux propres

### Livre d'ordres

Lors des opérations de placement de titres, concomitamment à la diffusion de l'information et au marketing auprès des investisseurs potentiels, un livre d'ordres est constitué. Il enregistre les intentions d'achat (volume de titres demandés et prix) des investisseurs potentiels et permet ainsi d'établir la faisabilité et le prix de l'opération. Ce n'est qu'à l'issue de cette phase que les banques prennent un engagement de bonne fin.

### Leveraged build up

Un leveraged build up est un LBO qui procède à des acquisitions d'autres sociétés de son secteur afin de créer des synergies industrielles. Ces acquisitions se font par recours à l'endettement.

### Leveraged buy out

Un LBO ou Leveraged Buy Out est le rachat des actions d'une entreprise financé par une très large part d'endettement. Concrètement, un holding est constitué, qui s'endette pour racheter la cible. Le holding paiera les intérêts de sa dette et remboursera celle-ci grâce aux dividendes réguliers ou exceptionnels provenant de la société rachetée.

## Liquidité d'un marché

La liquidité d'un marché correspond à la possibilité pour un investisseur d'effectuer une transaction au prix affiché et pour un volume important sans perturber le marché ni affecter le cours du titre. Elle est d'autant plus forte que le nombre de titres admis sur le marché est important et que la fréquence des transactions est élevée.

# M

## Maintien de cours

Le maintien de cours est une procédure employée suite à la cession d'un bloc de contrôle. Elle permet aux actionnaires minoritaires de vendre leurs titres au même prix que l'actionnaire majoritaire.

## Mandat de gestion

Contrat par lequel un investisseur mandate un professionnel de la finance pour gérer pour son compte un portefeuille de valeurs mobilières.

## Marché au comptant

Un marché au comptant est un marché sur lequel la livraison des titres échangés et leur paiement ont lieu simultanément et immédiatement et où il n'existe pas de possibilité de crédit.

## Marché centralisé

Le marché boursier tunisien est un marché centralisé. Ainsi, les ordres recueillis par les sociétés de bourse sont centralisés dans un carnet d'ordre qui permet de confronter l'offre et la demande et d'établir le prix d'équilibre.

## Marché dérivé

C'est un marché d'instruments financiers permettent la gestion des risques associés aux fluctuations des cours, des taux ou des changes.

## Marché efficient

Un marché est efficient lorsque le prix des titres financiers y reflète à tout moment toute l'information pertinente disponible.

## Marché hors cote

(Voir hors cote)

## Marché obligataire

Le marché obligataire correspond au compartiment où s'échangent les titres de créance.

### Marché primaire

Le marché primaire est celui sur lequel les nouveaux titres financiers sont émis et souscrits par des investisseurs.

### Marché secondaire

Le marché secondaire ou la «bourse» est celui sur lequel sont échangés des titres financiers déjà créés (sur le marché primaire).

### Marché spot

On appelle marché spot le marché au comptant portant sur les devises, les taux ou les matières premières.

### Moins value

La moins value est une perte réalisée sur une opération boursière. Lorsque le prix de cession est moins élevé que le prix d'acquisition, on parle de moins value.

## N

### Nantissement

Le nantissement est une garantie portant sur un bien mobilier qui sera affecté au remboursement de la dette en cas de défaillance de l'emprunteur.

### Notation financière

La notation financière ou rating permet de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur par des techniques d'analyse financière et de scoring.

### Note

Voir notation financière

## O

### Obligation

Valeur mobilière représentant, au contraire d'une action, une dette.

### Obligation à coupon zéro

Une obligation dite à coupon zéro est une obligation dont les intérêts sont versés **au terme** (à supprimer) en totalité à l'échéance de l'emprunt après avoir été capitalisés sur toute la période.

## Obligation convertible

Voir Emprunt convertible.

## Offre à Prix Minimal (OPM)

Procédure d'introduction en Bourse dans laquelle on fixe un prix minimum de vente ; le prix réel dépendra de la demande exprimée sur le marché.

## Offre Publique d'Achat (OPA)

Opération par laquelle un investisseur propose l'achat d'une partie ou de la totalité du capital d'une société.

## Offre Publique d'Echange (OPE)

Opération qui consiste à racheter les titres d'une société en offrant à ses actionnaires des actions du nouvel ensemble ainsi constitué.

## Offre Publique de Souscription (OPS)

Augmentation de capital par voie de souscription réservée au public. Dans ce cas les anciens actionnaires réunis en AGE doivent renoncer à leurs droits préférentiels de souscription.

## Offre Publique de Vente (OPV)

Tout ou partie du capital de l'entreprise concernée est cédé à un prix décidé par les actionnaires vendeurs. Cette offre est généralement utilisée comme procédure d'introduction en bourse afin de diffuser les titres dans le public, on parle dans ce cas d'offre à prix ferme (OPF).

## Offre à Prix Ouvert (OPO)

Le placement des titres est effectué par un syndicat de placement, garant de la bonne fin de l'opération. Sur la base d'une fourchette de prix, le syndicat commence par collecter dans un livre d'ordres les intentions d'achats auprès des investisseurs afin de mesurer la profondeur du marché et la sensibilité au prix. L'OPO est mise en place pour les particuliers alors que l'offre pour les institutionnels prend la forme d'un placement selon la technique du book building.

Le prix définitif du placement est fixé d'un commun accord entre l'émetteur et l'introducteur chef de file.

Le prix de l'OPO (le cours de cotation) est fixé à l'issue de l'offre et tient compte du prix définitif du placement

## Offre publique de rachat d'actions

L'offre publique de rachat d'actions (OPRA) est une opération de rachat par une société de ses propres titres en vue des les annuler.

## Offre Publique de Retrait (OPR)

Un actionnaire seul ou agissant de concert, détenant plus de 95% du capital ou des droits de vote d'une société, peut lancer une offre donnant une sortie aux autres actionnaires. Celle-ci peut également être demandée par un actionnaire minoritaire.

## Option

L'option est un contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre le droit (mais non l'obligation) de lui acheter (option d'achat) ou de lui vendre (option de vente) un actif financier, moyennant le versement d'une somme d'argent (le prix de l'option). L'achat (ou la vente) de cet actif se fera à un prix déterminé (prix d'exercice), durant une période (période d'exercice pour les options dites américaines), ou à une date précise (date d'exercice pour les options dites européennes). La valeur d'une option est la somme de sa valeur intrinsèque et de sa valeur temps, anticipation d'une valeur intrinsèque plus forte encore.

## Ordre de bourse

Pour exécuter une transaction en bourse, tout client doit communiquer à son intermédiaire en bourse un «ordre de bourse» comportant les indications suivantes:

- le sens de l'ordre, achat ou vente ;
- le nombre et la dénomination des titres à négocier ;
- une limite de validité ;
- une condition de prix.

## Ordre à prix limité

L'ordre «à prix limité» comporte un prix (minimum à la vente et maximum à l'achat). Ce type d'ordre permet de maîtriser le prix d'exécution.

## Ordre au prix d'ouverture

Au contraire de l'ordre à prix limité, ce type d'ordres ne comporte aucune limite de prix et son exécution est prioritaire par rapport aux ordres à prix limité.

## Ordre à la meilleure limite

L'ordre à la meilleure limite, accepté uniquement en phase continue, est un ordre ayant pour vocation d'être exécuté dès son introduction à la meilleure limite des ordres de sens opposé.

## Ordre au marché

L'ordre « au marché » ne comporte pas de limite de prix. Il est exécuté au maximum de la quantité immédiatement disponible.

## Ordre stop

L'ordre libellé « stop » est un ordre d'achat ou de vente pour lequel le donneur d'ordres souhaite intervenir sur le marché dès qu'un prix de déclenchement, qu'il a préalablement choisi, est atteint.

Un ordre à seuil de déclenchement « stop loss » produit dès son déclenchement un ordre au marché. Un ordre à plage de déclenchement produit un ordre à cours limité.

## Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Organisme chargé de gérer un portefeuille collectif de valeurs mobilières pour le compte de ses clients. Les SICAV et les FCP sont les principaux OPCVM.

## Ouverture de la séance

Phase pendant laquelle sont déterminés les cours d'ouverture des valeurs. elle intervient après la période dite de pré-ouverture et à une heure de confrontation fixée par la bourse.

## P

### PBR

Voir price to book ratio

### Pension livrée

Appelée aussi réméré sur obligation, la pension livrée est un contrat par lequel un investisseur institutionnel ou une entreprise peut échanger, pour une durée déterminée, ses liquidités contre des titres financiers

### PER

Voir price earning ratio.

### Parité d'échange ou de fusion

C'est le rapport d'échange des actions observé lors d'une fusion ou d'une offre publique d'échange. Il résulte du poids relatif des deux sociétés qui fusionnent mesuré à partir de différents indicateurs financiers

### Petit porteur

Terme désignant un actionnaire particulier.

### Placement de titres

Le placement des titres est utilisé pour permettre à l'entreprise de disposer d'un actionnariat stable d'investisseurs institutionnels. Cette opération est généralement associée à une offre.

### Placement privé

Pour simplifier une opération de placement de titres, l'entreprise peut décider de ne s'adresser qu'à un nombre limité d'investisseurs. Elle réalise alors un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels ciblés.

### Placement garanti

Mode d'introduction en bourse également appelé placement global, où une (ou plusieurs) banque organise le marketing et la vente des titres auprès des investisseurs institutionnels grâce à la technique du book-building. Le prix fixé à l'issue de la constitution du livre d'ordres sert de référence pour la fixation du prix de l'offre à prix ouvert. Les autres tranches (employés et particuliers principalement) utilisent d'autres méthodes de placement.

## Plus value

La plus value est constituée par le bénéfice réalisé entre l'achat et la vente d'actions.

## Politique de dividendes

La société peut distribuer une grande part de ses bénéfices pour fidéliser son actionnariat, ou bien diminuer son taux de distribution ou ne pas distribuer de dividendes afin de faire face à des engagements futurs ou soutenir sa croissance.

## Portefeuille diversifié

On parle de portefeuille diversifié dans le cas d'un portefeuille regroupant plusieurs titres et dont le risque est inférieur à la moyenne pondérée des risques des titres qui le composent grâce à l'imparfaite corrélation qui existe entre leurs rentabilités.

## Portefeuille efficient

C'est le portefeuille qui présente le couple risque/rentabilité le plus efficace pour un investisseur.

## Portefeuille immunisé

On dit d'un portefeuille qu'il est immunisé lorsqu'il est protégé contre le risque de fluctuation des taux d'intérêt.

## Pré-ouverture

Période au début de la séance de bourse durant laquelle les ordres sont saisis et s'accumulent sans provoquer de transactions.

## Price to book ratio (PBR)

On appelle Price to Book Ratio (PBR) le coefficient mesurant le rapport entre la capitalisation boursière et la valeur comptable.

## Price earning ratio (PER)

Le PER d'une action, ou Price Earning Ratio, est égal au rapport du cours de cette action sur le bénéfice par action. On l'appelle aussi multiple de capitalisation des bénéfices.

## Prime d'émission

Lors d'une augmentation de capital en numéraire, la prime d'émission est constituée par la différence entre le prix de souscription et la valeur nominale de l'action.

## Prime de contrôle

La prime de contrôle est le coût prix supplémentaire par rapport au prix du marché qu'un investisseur paie pour détenir le contrôle du capital d'une société.

## Prime de conversion

La prime de conversion représente le surcoût d'une action obtenue par achat d'une obligation convertible immédiatement convertie en action.

## Prime de risque

La prime de risque d'un marché financier mesure l'écart de rentabilité attendue entre le marché dans sa totalité et l'actif sans risque (l'obligation d'Etat). Pour déterminer la prime de risque propre à chaque titre, il suffit ensuite de multiplier la prime de risque du marché par le coefficient bêta du titre en question.

## Prime de remboursement d'un emprunt

On parle de prime de remboursement d'un emprunt lorsque le montant remboursé ne correspond pas au montant nominal. Il correspond alors à la différence des deux montants.

## Prise de bénéfices

Lors de l'augmentation du cours d'une action, la vente d'une partie des actions détenues permet de transformer les plus-values potentielles en plus-values réelles.

## Prix d'émission d'un emprunt

Le prix d'émission d'un emprunt est le prix auquel un emprunt est émis, autrement dit le prix que les souscripteurs (investisseurs) paient pour obtenir une coupure de l'emprunt.

## Privatisation

Action pour un Etat de céder au secteur privé une partie ou la majorité des titres d'une entreprise qui lui appartient en totalité ou dans le capital de laquelle il est majoritaire.

## Produits dérivés

A la base composés de trois grandes familles (les contrats à terme de type forward et futures les swaps et les contrats d'option), ces instruments de gestion des risques financiers sont utilisés pour couvrir 4 sortes de risque (marché, liquidité, contrepartie, politique). Ils sont négociés soit sur des marchés de gré à gré, soit sur des bourses.

## Procédure ordinaire ou cotation directe

Procédure d'introduction en bourse utilisée lorsque la société répond à toutes les conditions d'admission. Les titres de l'entreprise sont directement inscrits sur la cote de la bourse pour y être négociés.

## P/E

Voir price earning ratio

## Prospectus

Un prospectus est un document d'information destiné aux investisseurs. Il concerne une opération initiée par une société (introduction en bourse, augmentation de capital ou emprunt obligataire).

# Q

# R

## Ramassage en bourse

Cette technique consiste à acheter les titres au cours de bourse, et ceci par interventions successives sur le marché.

## Rapport Annuel

Rapport fourni par les entreprises cotées et regroupant l'essentiel de leurs comptes (bilan, comptes de résultats...). Certaines sociétés fournissent le rapport annuel sur simple demande. D'autres, au contraire, limitent l'envoi des rapports annuels aux seuls actionnaires de l'entreprise.

## Rapport de gestion

Avec les comptes et les annexes, le rapport de gestion constitue chaque année le sacro-saint rapport annuel. Le rapport de gestion permet à l'investisseur de suivre avec plus de précisions certains points particuliers qu'il convient d'étudier (degré d'exposition aux risques, filiales, ...). Là où le bilan et le compte de résultats se bornent à fournir les chiffres des différents postes comptables, le rapport de gestion explique plus ou moins clairement l'essentiel de l'activité.

## Rating

Voir notation financière

## Rebond

Après une forte baisse, le titre remonte brusquement. Ceci s'appelle un rebond, comme l'illustre très bien une balle qui tombe et qui rebondit. Comme la balle, le rebond n'est pas aussi fort que la baisse. Si le rebond semble puissant, on parle alors d'une inversion de tendance. Le titre passe d'une tendance baissière à une tendance haussière.

## Réduction de capital

Opération financière par laquelle une entreprise décide de réduire son capital afin d'absorber ses déficits antérieurs, d'annuler des actions rachetées sur le marché.

## Réduction du nominal

La réduction du nominal est un moyen de réduire le capital et de distribuer le cas échéant le montant de cette réduction aux actionnaires.

### Règlement livraison (système de)

Les transactions en bourse sont irrévocables et s'effectuent au comptant. Le dénouement de ces transactions a lieu le 3<sup>ème</sup> jour de bourse qui suit négociation (J+3). La livraison des titres et le paiement des espèces sont effectués simultanément et assurés par la STICODEVAM.

### Remboursement d'un emprunt - amortissement constant

Les remboursements du capital sont constants sur chaque période.

### Remboursement d'un emprunt - annuités constantes

La somme des remboursements et les intérêts est constante sur chaque période.

### Remboursement d'un emprunt in fine

Le capital est remboursé in fine, c'est-à-dire en fin d'échéancier.

### Réservation d'une valeur

La réservation d'une valeur intervient chaque fois qu'au moment de l'ouverture le cours théorique d'ouverture (CTO) s'établit à un niveau supérieur au seuil haut ou inférieur au seuil bas de la variation maximale autorisée.

### Rendement

Pour les actions : dividende divisé par cours; pour les obligations : coupon divisé par cours.

### Rendement global

Cours de la fin de période + Montant du dividende reçu divisé par le cours du début de la période.

### Repli

Chute d'une valeur après une hausse. On peut apparenter ce terme à «consolidation».

### Risque

La notion de risque en finance est très proche de celle d'incertitude. Le risque d'un titre financier peut ainsi avoir plusieurs origines. On distingue notamment les risques économiques (politiques, naturels, d'inflation) qui menacent les flux liés aux titres et relèvent du monde économique, et les risques financiers (liquidité, change, taux) qui ne portent pas directement sur ces flux et sont propres à la sphère financière. Quelle que soit sa nature, tout risque se traduit par une fluctuation de la valeur du titre financier. C'est d'ailleurs ce qui distingue la comptabilité pure, qui ne se préoccupe que de taux de rentabilité, et la finance, qui intègre la notion de risque pour déterminer la valeur. Le risque d'un titre financier se mesure à la volatilité de sa valeur (ou de son taux de rentabilité)

### Risque conjoncturel

Il traduit le risque d'enthousiasme ou de " déprime " en bourse, une anticipation de hausse ou de baisse de l'activité économique.

### Risque de liquidité

C'est le risque de ne pouvoir vendre à son prix un titre financier. Il peut se traduire, soit par une impossibilité effective de le vendre, soit par une décote dite d'illiquidité.

### Risque de marché

Pour un titre, c'est le risque corrélé au marché. Il est dû à l'évolution de l'ensemble de l'économie, de la fiscalité, des taux d'intérêt, de l'inflation etc. Il affecte plus ou moins tous les titres financiers. On l'appelle également risque systématique.

### Risque de réinvestissement des coupons

Il traduit le fait que le détenteur d'une obligation ne sait pas à quel taux ses coupons seront réinvestis et ce, sur toute la durée de détention de son titre. Seule l'obligation zéro-coupon lui permet d'être protégé contre ce risque puisqu'il n'y a pas de coupon.

### Risque de solvabilité

C'est le risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements. Les traders parlent de risque de contrepartie.

### Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations des taux d'intérêt exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital. C'est paradoxalement un risque de taux dans la mesure où il se traduit pour l'investisseur par un coût effectif ou un manque à gagner en dépit du respect scrupuleux des engagements par l'émetteur.

### Risque de transformation

Il traduit le fait que les actifs à plus d'un an sont financés par des ressources à court terme au moins pour partie. Il met donc en évidence le risque de liquidité lié au financement à court terme d'investissements à long terme.

### Risque d'inflation

C'est le risque d'être remboursé dans une monnaie dépréciée, d'obtenir un taux de rentabilité inférieur au taux d'inflation.

### Risque d'un titre financier

Le risque d'un titre financier représente les fluctuations de valeur de celui-ci ou, ce qui revient au même, la volatilité de la rentabilité du titre. Plus cette volatilité est élevée, plus le risque est élevé et inversement. On exprime mathématiquement la volatilité du titre par l'écart-type des rentabilités : elle s'interprète alors comme une mesure de la dispersion des rentabilités autour de la rentabilité moyenne.

### Risque économique

Il englobe les risques qui menacent les flux liés au titre financier et relèvent du monde économique ou réel (risques politiques, naturels, d'inflation et d'escroquerie).

## Risque intrinsèque

Voir risque spécifique.

## Risque politique

C'est le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique : nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire.

## Risque spécifique

Appelé également risque intrinsèque ou risque idiosyncrasique, il est indépendant des phénomènes qui affectent l'ensemble des titres. Il résulte uniquement d'éléments particuliers qui affectent tel ou tel titre : c'est la mauvaise gestion de l'entreprise, l'incendie qui détruit son usine ou l'invention technologique qui rend obsolète sa principale gamme de produits.

## Risques naturels

Ce sont les risques liés aux phénomènes naturels, comme ceux d'une tempête, d'un tremblement de terre, d'une éruption volcanique, d'un raz-de-marée qui détruit des actifs.

## Road show

Lors d'une opération de placement, le road show est la période de la campagne marketing durant laquelle les dirigeants d'une société sont mobilisés pour de nombreuses réunions intensives avec des investisseurs sur la plupart des places financières du monde. Ils communiquent principalement sur leurs résultats, leurs marchés, leur stratégie et répondent aux questions des investisseurs.

# S

## Sensibilité

La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

## Scission

Une opération de scission consiste à séparer en sociétés distinctes les branches d'activité d'un groupe. Les actions des sociétés nouvellement créées sont distribuées aux actionnaires en échange des actions du groupe d'origine. En pratique, les scissions peuvent avoir lieu soit par attribution automatique des titres de la filiale sous forme de distribution de dividendes en titres (spin-off), soit par échange facultatif des titres de la filiale contre les titres de la société dans le cadre d'une offre publique de rachat réalisée par la société sur son propre capital (split-off), soit par scission juridique avec disparition de la société préexistante (split-up).

## Séance de bourse

La séance de Bourse comprend :

- Une phase d'accumulation d'ordres sans transaction possible;
- Un fixing d'ouverture de la séance;
- Le retour à la phase d'accumulation pour les valeurs les moins liquides
- La cotation en continu pour les valeurs les plus liquides;
- Une clôture de la séance de bourse.

## SICAV

La SICAV fait partie des OPCVM et constitue l'un des instruments privilégiés d'investissements en bourse. Il existe plusieurs types de Sicav : les Mixtes dont le portefeuille est composé majoritairement d'actions et d'obligations et les Obligataires dont le portefeuille est composé majoritairement d'obligations.

## Société de gestion

Société dont l'unique objet social est la gestion d'un portefeuille boursier pour le compte de personnes morales ou privées ou d'OPCVM.

## Société de bourse

Synonyme d'intermédiaires en bourse. Sociétés qui agissent pour le compte de leurs clients (clients, entreprises...) ou pour leur propre compte sur les marchés financiers.

## Société faisant appel public à l'épargne (FAPE)

Se dit d'une société cotée en bourse et/ou ayant recours à l'appel public à l'épargne. Une liste des sociétés faisant APE est régulièrement publiée par le CMF.

## Société Tunisienne de Compensation et de Dépôt des Valeurs Mobilières (STICODEVAM)

Société qui assure la prise en charge des valeurs mobilières et le dénouement des opérations boursières.

## Solvabilité

La solvabilité traduit l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses engagements en cas de liquidation, c'est-à-dire d'arrêt de l'exploitation et de mise en vente des actifs. Une entreprise peut donc être considérée comme insolvable dès lors que ses capitaux propres sont négatifs.

## Souscription

Action d'acheter des actions lors d'une augmentation de capital ou d'une offre publique de vente.

## Souscription à titre irréductible

Lors d'une augmentation de capital en numéraire, l'exercice du droit préférentiel de souscription permet aux détenteurs de ces droits d'acquérir des actions nouvelles selon la parité relative à cette augmentation de capital.

### Souscription à titre réductible

Les actions nouvelles qui n'auront pas été absorbées par les souscriptions à titre irréductible peuvent être souscrites à titre réductible au prorata des droits de souscription exercés à titre irréductible.

### Spéculer

Faire des opérations sur les marchés financiers dans le but d'en retirer un gain pécuniaire. Le spéculateur doit anticiper les évolutions de l'action.

### Spécialiste en valeurs du trésor

Société choisie parmi les intermédiaires en bourse personnes morales et qui ont pour rôle de participer aux adjudications des BTA et de garantir leur négociabilité et leur liquidité .

### Stakeholders

au-delà des actionnaires, ensemble des partenaires de l'entreprise qui regroupe notamment les salariés, les créanciers, les dirigeants et les clients.

### Stock option

Titre financier émis par une entreprise dans le but principal de motiver ses salariés par une espérance de gains importante.

### Structure de l'actionnariat

Répartition par masses des actionnaires au sein d'une entreprise : actionnariat familial, anciens actionnaires, OPCVMs, actionnariat étranger, flottant, etc.

### Subordonnées – dettes

Voir dettes subordonnées

### Suspension de cotation

Suspension des échanges sur une action. Il existe plusieurs raisons : attente d'un communiqué de l'entreprise, phase postérieure à l'annonce d'une OPA ou de la cession d'un bloc de contrôle

## T

### Taux actuariel

Voir taux de rentabilité actuariel

### Taux de distribution

Le taux de distribution représente le pourcentage du bénéfice de l'exercice distribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

### Taux de l'argent sans risque

Le taux de l'argent sans risque correspond au taux d'intérêt d'un placement sûr. On prend généralement comme référence le taux des emprunts d'Etat (BTA).

### Taux de rendement actuariel d'une obligation

Le taux de rendement actuariel d'une obligation est le taux qui annule la différence entre le prix d'émission et la valeur actuelle des flux futurs qu'elle génère. Ce taux est calculé au jour du règlement et figure obligatoirement dans les brochures d'émission. Pour l'acheteur de l'obligation, le taux actuariel représente le taux de rentabilité qu'il obtiendrait en gardant l'obligation jusqu'à son remboursement et en réinvestissant les intérêts au même taux actuariel.

### Taux de rendement d'une action

Le taux de rendement d'une action correspond au rapport du dernier dividende versé au cours de l'action.

### Taux de rentabilité actuariel

Le taux de rentabilité actuariel d'un actif financier est le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette de l'actif.

### Taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM)

Moyenne mensuelle des taux du jour du marché monétaire. Ce taux est publié par la Banque Centrale de Tunisie à la fin de chaque mois.

### Taux facial

Le taux facial ou nominal d'un emprunt permet de calculer les intérêts dus. Il suffit de le multiplier par la valeur nominale de l'emprunt. Il ne prend pas en compte la date effective des flux de trésorerie.

### Taux indexé

Le coupon d'une obligation peut être indexé sur un taux ou un prix. On parle alors de titres à taux indexé.

### Tenue de Marché - Teneur de marché

La tenue de marché est l'activité qui consiste à apporter la liquidité au marché d'une valeur mobilière donnée et ce, notamment par l'affichage, en permanence, d'un prix à l'achat comme à la vente d'une quantité minimale de titres.

### Titre de placement

Contrairement aux titres de participation, il s'agit d'un terme utilisé pour désigner les valeurs mobilières détenues par une entreprise dans le seul but de réaliser un profit à plus ou moins long terme. Ils n'ont pas d'intérêt stratégique pour l'entreprise.

### Titre de créance

Voir obligation

### Titre hybride

Titre qui cumule à la fois des spécificités des titres de capital et des titres de créance. Ainsi une action à dividende prioritaire sans droit de vote, une obligation convertible en actions ou un titre participatif sont des titres hybrides.

### Titre participatif

Valeur mobilière négociable dont la rémunération comporte une partie fixe et une partie variable calculée par référence à des éléments relatifs à l'activité ou aux résultats de la société et liée au nominal du titre.

### Titrisation

La titrisation est un montage financier par lequel des actifs sélectionnés en fonction de la qualité de leurs garanties sont cédés à une société qui en fait l'acquisition en se finançant par l'émission de titres souscrits par des investisseurs. L'entité ainsi créée perçoit les flux d'intérêts et de remboursement sur les créances qu'elle a achetées et les reverse aux investisseurs via le paiement d'intérêts et le remboursement de leurs titres.

### TMM

Voir «Taux moyen mensuel du marché monétaire».

### Transaction

Une transaction est le résultat de la confrontation et de l'exécution d'un ordre d'achat ou de vente avec des ordres de sens contraire compatibles.

### Transaction de bloc

Transaction convenue, strictement pour le compte de leurs clients, entre un intermédiaire en bourse acheteur et un intermédiaire en bourse vendeur et portant sur une quantité déterminée de titres. La transaction de bloc est déclarée à la Bourse, en respectant les conditions de prix et de taille fixées par cette dernière.

## V

### Valeur de croissance

Les valeurs de croissance se caractérisent par un taux de distribution de dividendes très faible, voire le plus souvent nul. Ces entreprises ont en effet besoin de réinvestir leurs bénéfices pour pouvoir soutenir leur développement.

### Valeur de l'entreprise

La valeur de l'entreprise, ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

### Valeur de rendement

On appelle valeurs de rendement les sociétés arrivées à maturité, et qui ont tendance à verser sous forme de dividendes une part de plus en plus grande de leurs bénéfices.

### Valeur nue d'une obligation convertible

La valeur d'une obligation convertible s'analyse comme la somme de la valeur d'une obligation classique (valeur nue) et de la valeur d'une option d'achat d'actions.

### Valeur à Revenu Fixe

Valeur dont les revenus sont connus à l'avance et qui ne varient pas de façon absolue.

### Valeur à Revenu Variable

Les actions rentrent dans cette catégorie. Les revenus tirés de la détention d'actions sont variables.

### Valeur faciale

Valeur sur laquelle sont calculés les intérêts pour une obligation. Elle correspond à la valeur nominale de l'obligation diminuée de la fraction de la valeur nominale remboursée pour chaque obligation d'un emprunt à amortissement constant.

### Vie moyenne d'un emprunt

Voir duration.

### Volatilité

La volatilité de la valeur (ou du taux de rentabilité) d'un titre financier caractérise l'amplitude des variations de la valeur (ou de la rentabilité) de ce titre.



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis  
Centre Babel - Bloc E - Montplaisir - 1073 Tunis  
Tél.: (+216) 71 780 288 - Fax : (+216) 71 789 189  
Site Web : [www.bvmt.com.tn](http://www.bvmt.com.tn)  
E-mail : [info@bvmt.com.tn](mailto:info@bvmt.com.tn)